



**Le 17 mars,
c'est grève et
manifestation !**

Les organisations syndicales se sont réunies le 8 février dernier et ont demandé au gouvernement une revalorisation de la valeur du point d'indice uniforme pour tous-tes, l'ouverture de négociations sur les grilles de rémunérations, le relèvement systématique des grilles en proportion de l'évolution du SMIC. Elles souhaitent agir et peser fortement pour améliorer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et revendiquent notamment la revalorisation des filières les plus féminisées. Les organisations syndicales unies de la Fonction Publique appellent à une mobilisation massive pour les manifestations et la grève le 17 mars.



L'augmentation des salaires et des pensions :
Une priorité pour toutes et tous !



**Solidarité avec
l'Ukraine, c'est
maintenant !**

L'UNSA s'associe à la Confédération européenne des syndicats (CES) et à la Confédération Syndicale internationale (CSI) qui appellent à la cessation immédiate du conflit en Ukraine et à la reprise des négociations, notamment pour le bien des populations.

L'UNSA en appelle à tous les acteurs internationaux et notamment à l'ONU, à l'Europe, au G7,... afin de trouver les voies et les moyens qui amènent à la résolution de ce conflit et de garantir la sécurité des populations, aussi bien en Ukraine qu'en Russie, où les opposants sont opprimés.



**Le 8 mars,
c'est tous les
jours !**

Pour l'UNSA, le 8 mars c'est bien toute l'année, quand bien même ce jour symbolise la journée internationale des droits des femmes. L'égalité de toutes et tous, ça ne concerne pas seulement celles et ceux qui se sentent écarté(e)s. Cette liberté relève de notre responsabilité commune !

De son côté l'UNSA s'engage à :

- mener des actions visant la déconstruction des stéréotypes liés aux représentations « genrées » des métiers.
- agir pour faire de la prévention des violences sexistes et sexuelles un sujet obligatoire de négociations dans toutes les entreprises et la Fonction publique.
- militer pour la ratification par la France de la Convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail sur la violence et le harcèlement au travail.
- mettre en place des sessions de formation pour ses militants et adhérents sur la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes dans le monde du travail.



L'ardoise de mars